

GUIDE DU PIEGEUR DE FRELONS ASIATIQUES

CAMPAGNE DE PIEGEAGE DE PRINTEMPS DES FONDATRICES

1- Quand piéger?

- Débuter le piégeage au top départ donné par votre mairie (sortie d'hiver selon la météo^{**}) : par e-mail, panneau d'affichage, site internet de la commune.
- Arrêter le piégeage au stop donné par votre mairie (fin avril-début mai^{**}): par e-mail, panneau d'affichage, site internet de la commune.

!! Continuer à piéger au delà de la date d'arrêt revient à ajouter une pression, en plus de la prédation du frelon asiatique, sur les autres insectes qui sont eux nécessaires à la biodiversité.

2- Où piéger ?

- À proximité des anciens nids, arbres et arbustes mellifères en fleurs (placer les pièges sous l'arbre et déplacer les pièges en fonction des floraisons), les ruchers, points d'eau bien exposés au soleil, composteurs ménagers, à proximité des lieux propices à l'hivernage des fondatrices (bâtiment ancien, tas de bois, garage extérieur, cabanon...).
- La hauteur des pièges doit être comprise entre 0,50 m et 1,50 m.
- Choisir un emplacement au soleil le matin : l'appât dans le bol a besoin de chauffer pour être attractif et plutôt à l'ombre l'après-midi.
- Très important : à l'abri des courants d'air.

3- Comment préparer le piège ?

- 1. Préparer le mélange attractif pour frelons asiatiques dans une bouteille :
Verser une dosette (fournie avec le piège) + 50 gr de sucre + 200 ml d'eau.
- 2. Verser le mélange attractif de votre bouteille dans le gobelet du piège :
Verser jusqu'au trait indiqué sur le gobelet (environ 1/3 du gobelet).
Conserver au frais le reste du mélange dans votre bouteille. (l'appât proposé est un concentré de sève de fruitiers, non toxique : aucun risque en cas de contact avec la peau)

4- Comment entretenir le piège ?

- Tous les 10 jours : placer le piège au congélateur pendant environ 30 min pour endormir les frelons asiatiques et autres insectes puis vider le piège à l'extérieur.
- Vérifier que les frelons asiatiques soient bien écrasés.
- Ne pas écraser les autres insectes qui pourraient être encore vivants et seulement endormis par le froid !
- Après avoir vidé votre piège il est préférable de NE pas le nettoyer afin d'améliorer son attractivité.
- Remplir à nouveau le piège avec le mélange attractif (cf.3) puis replacer le piège.

5- Comment réaliser mon comptage ?

- Le comptage s'effectue après vidange du piège tous les 10 jours. (Si fournie avec le piège, utiliser la bandelette pour identifier les insectes piégés).
=> Aide mémoire : le frelon asiatique a les pattes jaunes !
- Noter les résultats de vos relevés de piégeage (date et types d'insectes piégés) à chaque vidange du piège
- Envoyer les résultats de votre piégeage par mail au terme de la campagne de piégeage (6 semaines environ, cf. stop donné par la mairie)

6- Que faire si je repère un nid primaire ? Appelez votre mairie, n'intervenez pas seul.

7- Jouer collectif : n'hésitez pas à diffuser les informations précédentes aux piégeurs de votre entourage notamment, le départ et l'arrêt de la campagne de piégeage.

^{**} La météo est un acteur essentiel dans le PPF qui conditionne le calendrier du piégeage :

-> En 2021 les fondatrices ont été prises en majorité entre le 20/04 et le 10/05 (soit une période de 3 semaines) ;

-> En 2022 les premières fondatrices ont été prises le 20/02 et les dernières le 08/05 (soit 10 semaines) ;

La campagne de piégeage débute courant mars et prend fin mi-mai.

Mélanger dans le piège :

- 10 ml d'attractif
- 50 g de sucre ou 8 pierres de sucre
- 200 ml d'eau

Renouveler la solution sans rincer le gobelet toutes les 3 à 4 semaines

Positionner le piège à 1.5 / 2 mètres du sol, à l'abri du vent dominant et au soleil (branche d'arbre, carport, terrasse, entrée de garage)

Si le piège ne capture pas de frelon, il peut être utile de le changer d'emplacement.

Les captures débuteront lorsque les températures journalières dépasseront les 15°C.



Contact et informations au 06 58 86 30 81 / l.lecloerrec@loudeac-communaute.bzh

Siège administratif
4/6 bd de la gare
22600 LOUDÉAC

Tél. 02 96 66 09 09
contact@loudeac-communaute.bzh

www.bretagnecentre.bzh